

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18556 - 72ÈME ANNÉE

Le PCR demande des réponses à un membre du gouvernement

«Lettre ouverte à Madame Annick Girardin, Ministre de la Fonction Publique»

Annick Girardin, ministre de la Fonction publique, arrive ce lundi à La Réunion pour une visite de deux jours. Dans une lettre ouverte adressée le 5 novembre à la ministre par les trois co-secrétaires généraux du PCR, le Parti communiste réunionnais interpelle la ministre sur les sujets suivants : inégalité face à la vie chère, précarité dans la fonction publique territoriale, implication de l'État dans le traitement social du chômage et recrutement dans la fonction publique.

«Madame la Ministre,
Le Parti Communiste Réunionnais vous souhaite la bienvenue ainsi qu'un travail fructueux durant votre séjour. Les Réunionnais attendent du gouvernement des réponses concrètes aux préoccupations qu'ils vivent quotidiennement.

Tout d'abord, nos compatriotes ne comprennent pas pourquoi les gouvernements successifs depuis 1947 accordent un supplément de revenu aux seuls fonctionnaires pour compenser la vie chère alors que cela est refusé aux autres catégories sociales : smicards et minima sociaux. Allez-vous annoncer un calendrier pour corriger 70 ans de discrimination insupportable dans une démocratie qui se respecte ? Car, si la vie est chère, elle l'est pour tout le monde.

Deuxièmement, l'élargissement de la sur-rémunération aux fonctionnaires des Collectivités a conduit à ce que 13 000 employés territoriaux ne soient pas encore titulaires. Certains sont en fin de carrière. D'autres ont déjà quitté. Le gouvernement doit agir car la sur-rémunération relève d'une décision de l'Etat. Pouvez-vous publier un calendrier précis pour en finir avec cette situation intolérable faite aux employés communaux, d'une part, et relever le montant des pensions retraites de ceux qui n'ont jamais été titularisés, d'autre part ?

Troisièmement, votre collègue ministre des Outre-mers a annoncé la semaine dernière qu'elle financerait 2000 nouveaux contrats aidés avec 11 millions d'euros de budget dont elle disposait. Or, elle a oublié de dire qu'il manque 13 millions supplémentaires pour réellement

financer 2000 nouveaux emplois. Pourriez-vous préciser si cette importante somme sera laissée à la charge des Collectivités ? Ceci, à un moment où 1463 Contrats d'Avenir seront envoyés au chômage et que près de 3 000 autres jeunes risquent de vivre la même situation en cette fin d'année ?

Quatrièmement, compte tenu de l'extrême pénurie d'emploi à La Réunion, le PCR a notamment proposé un moratoire sur le mode actuel de recrutement dans la fonction publique. Etalé sur 20 ans, ce moratoire permettra de recruter et de former des jeunes Réunionnais pour occuper les postes. C'est une proposition de justice. Allez-vous agir dans ce sens pour débloquer une situation déjà très préoccupante ?

En conclusion, et d'une manière globale, le moment n'est-il pas venu, Madame la Ministre, d'une mise à plat des revenus, du pouvoir d'achat et du recrutement des jeunes Réunionnais ?

Dans l'attente de vos réponses, recevez Madame la Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.»

**Yvan Dejean, Maurice Gironcel
et Ary Yée-Chong-Tchi-Kan,
Co-Secrétaires Généraux
du Parti Communiste Réunionnais**

Election présidentielle

La Conférence nationale du PCF pour une candidature communiste

Réunie samedi à Paris, la Conférence nationale du PCF a voté à près de 56 % pour une candidature communiste à l'élection présidentielle. Le choix de soutenir Jean-Luc Mélenchon a obtenu moins de 45 % des voix. Du 24 au 26 novembre, les adhérents du PCF devront répondre à la même question.

Les 535 membres de la Conférence nationale du PCF étaient réunis samedi au Palais de l'Industrie à Paris. Ils étaient invités à se prononcer sur la stratégie du PCF pour l'élection présidentielle : candidature communiste ou soutien à Jean-Luc Mélenchon. Avant le vote, les partisans de l'une ou l'autre des solutions se sont exprimés. Il est à noter que Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, avait fait part de son choix pour le

soutien à Jean-Luc Mélenchon. À la différence de 2012, la candidature du dirigeant du Parti de Gauche ne s'inscrit pas dans un rassemblement comme l'était le Front de Gauche. Jean-Luc Mélenchon s'est déclaré candidat depuis le mois de février, à la tête d'un mouvement appelé « La France insoumise ».

Le vote des délégués de la Conférence nationale s'est exprimé majoritairement pour une candidature communiste. Ce choix a re-

cueilli 55,7 % des suffrages exprimés. 44,3 % des votants ont choisi le soutien à Jean-Luc Mélenchon.

La même question sera posée aux adhérents du PCF à jour de cotisation lors d'un scrutin organisé du 24 au 26 novembre. C'est après ce vote que le choix définitif du PCF sera connu.

Notre région

«Madagascar est l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique»

Le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme et l'environnement, John H. Knox, a appelé les principaux émetteurs dans le monde à agir sans tarder pour aider les pays vulnérables comme Madagascar afin d'éviter les pires effets du changement climatique.

« Madagascar est l'un des pays les plus vulnérables dans le monde au changement climatique », a déclaré M. Knox à la fin de sa première visite officielle dans le pays. « Les principaux émetteurs de gaz à effet de serre doivent agir rapidement pour mettre en œuvre et renforcer leurs engagements d'atténuation dans le cadre de l'Accord de Paris. »

« En même temps, les pays développés doivent honorer leurs engagements à fournir une assistance financière aux pays pour leur permettre de s'adapter aux effets du changement climatique », a souligné l'expert.

Le Rapporteur spécial a noté que la sécheresse qui frappe actuellement le sud de Madagascar, qui a provoqué une insécurité alimentaire aiguë

pour plus de 800.000 personnes selon les agences de l'ONU, a été attribuée à l'effet du phénomène El Niño, exacerbé par le réchauffement climatique. Pour éviter une catastrophe, ils ont besoin de plus de 100 millions de dollars en financement additionnel.

« Cette terrible sécheresse est un signe avant-coureur d'événements futurs similaires », a-t-il souligné.

« L'augmentation des températures va continuer à augmenter la fréquence et la gravité des sécheresses, ainsi que les phénomènes météorologiques extrêmes et l'élévation du niveau de la mer, qui va miner la capacité du peuple malgache à jouir de leurs droits à la santé, à la nourriture, à l'eau et au logement, parmi tant d'autres ».



De l'assistance alimentaire du PAM est livrée à la population de Tsihimbe dans le sud de Madagascar. Photo PAM

Édito

Le ferroviaire à la veille d'une révolution mobile : conséquence pour La Réunion

En Allemagne, le prototype d'un nouveau train fait des essais. Fabriqué par Alstom, le Coradia iLint est un train électrique particulier. Il n'a pas besoin d'un pantographe pour capter l'énergie sur un câble aérien. Son moteur est alimenté par des batteries elle-même chargée par un réservoir d'hydrogène situé sur le toit. Avec ce système, ce train peut parcourir 800 kilomètres par jour, et rouler jusqu'à 140 kilomètres par heures.

Cet équipement vise à remplacer les trains diesel qui desservent les lignes non-électrifiées. Le Land de Basse-Saxe en a commandé 14. Si les tests sont concluants, alors ce train d'un nouveau type pourra remplacer 4000 autorails diesel.

Dans le domaine ferroviaire, le train électrique autonome est une révolution à rapprocher de celle qu'a connu le téléphone avec la diffusion du mobile. En effet, avant le cellulaire, il fallait d'abord créer un réseau de câbles pour y brancher ensuite un téléphone. Le mobile a rendu caduc ce préalable. Désormais, un maillage d'antennes-relais suffit à assurer la couverture de millions d'habitants.

Pour le ferroviaire, l'usage d'un tel train permet de bénéficier de la traction électrique sans avoir besoin de poser des caténaires le long des voies. Cela réduit aussi la surface occupée par le train, et il n'y a plus besoin de station relai pour alimenter les caténaires en électricité. Une fois les rails posés, un train électrique peut donc circuler. Les retombées seront considérables dans les pays qui ont besoin de construire un réseau ferré. Cela concerne donc La Réunion. Cela relance

une fois de plus le débat sur le retour du train à La Réunion.

En effet, si la Région Réunion n'avait pas été donnée à Didier Robert par les socialistes et Bello, alors le tram-train circulerait déjà entre Sainte-Marie et Saint-Paul depuis trois ans. Les embouteillages de la route du littoral ne seraient plus que des mauvais souvenirs pour les dizaines de milliers de personnes qui emprunteraient quotidiennement ce moyen de transport moderne, écologique et pas cher. Nous en serions à la mise en œuvre des extensions entre Saint-Denis et Saint-Benoît et entre Saint-Paul et Saint-Joseph. La mise en service de trains tels que le Coradia iLint aurait permis d'accélérer la mise en service de ces nouvelles lignes, car il n'y aurait plus besoin de se préoccuper de la construction d'un réseau de caténaires le long des voies.

Tout n'est pas perdu. L'entrée en vigueur de l'Accord de Paris sonne comme une condamnation de la route en mer. Il est donc urgent de réaffecter les crédits de ce chantier au projet pour lequel ils ont été obtenus, c'est-à-dire la reconstruction du chemin de fer de La Réunion.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

L'Accord de Paris entre dans sa phase concrète

Ouverture de la COP22 à Marrakech

Marrakech accueille à partir d'aujourd'hui la première réunion de l'organe de direction de l'Accord de Paris, connu sous le nom de Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris, ou CMA, selon le sigle en anglais. C'est un moment de célébration, mais aussi un moment de réflexion sur la tâche à accomplir et celui où les gouvernements renouvellent leur engagement envers le nouveau programme de mise en œuvre rapide, notamment en actionnant un soutien adéquat aux pays vulnérables pour qu'ils prennent leurs propres mesures. À Marrakech, les travaux se poursuivront en parallèle pour finaliser les détails d'un régime mondial transparent, ou règlement, qui rendra compte, examinera et soutiendra une plus grande action de tous.

Les pays riches présenteront leurs engagements

C'est ce règlement abouti qui fera fonctionner l'accord de manière fluide pour les années et décennies à venir. L'entrée en vigueur précoce de l'accord requiert un achèvement rapide de ce règlement, idéalement d'ici 2018.

Marrakech donne aussi l'occasion aux pays développés de présenter leurs feuilles de route en ce qui concerne la mobilisation des 100 milliards de dollars par an promis d'ici 2020 pour appuyer les pays en développement.

Le comité permanent du financement présentera son rapport d'évaluation biennal qui fournit une vue d'ensemble des flux financiers climatiques sur la période 2013-2014. Ce rapport sera exposé lors d'un événement parallèle prévu le lundi 7 novembre de 13h15 à 14h45.

Les gouvernements s'efforceront aussi de clarifier le statut de la finance pour l'adaptation et d'un mécanisme de consolidation du renforcement des capacités, qui vise à appuyer les pays en développement à construire leurs propres avenir durables basés sur une énergie propre.

Les politiques nationales favorables au climat sont centrales à l'accomplissement réussi des objectifs de Paris, et en particulier parce que le succès de l'accord repose sur la mise en œuvre complète de la panoplie mondiale des plans d'action climat nationaux.

Mise en œuvre des contributions nationales

La COP22 sera le témoin d'initiatives qui soutiennent la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (NDC selon le sigle en anglais) et facilitera leur intégration dans les programmes de développement de chaque pays, en harmonie avec les objectifs de développement durable.

Les NDCs, associées à la responsabilité publiquement reconnue des gouvernements de mener l'action climatique sous l'égide de l'accord,

mettent l'accent sur la manière dont les pays intègrent l'action climatique et mettent en œuvre les objectifs de développement durable et de gestion des risques au travers de leur secteurs et ministères.

Une initiative vise à aider les pays dans cette entreprise : le Partenariat NDC. Le Partenariat NDC est une coalition de pays développés et en développement et d'institutions internationales qui collaborent pour s'assurer que les pays reçoivent le soutien technique et financier dont ils ont besoin pour atteindre les objectifs climatiques et de développement durable de la manière la plus rapide et la plus efficace possible.

Les politiques, les incitatifs et les règlements devraient tous fonctionner de manière concertée et cohérente pour permettre à chaque pays de réaliser leurs contributions climatiques et de développement durable, et, essentiellement, d'augmenter l'action climat des villes, états, entreprises, investisseurs et citoyens de façon exponentielle.

C'est dans ce but que Marrakech fournira un forum de l'Action mondiale pour le climat pendant deux semaines, de manière à présenter et informer sur les nouvelles initiatives de nombreux partenariats publics et privés qui amènent l'action climatique mondiale à un niveau inédit.

Tinzis la réponn Justin

« Prékosyon i suiye son f... avan kk »

Mon kouzin, moin la bien lir sak ou la ékri. Mi arprosh pa ou out kozman distingé. La pa in késtyonn boush sal mé mi trouv lé aproshan. Mé sak mi arprosh aou é mi primann aou la dsi, sé dsi la késtyonn prinsip prékosyon. Pou kosa ? Pars, sanm pou moin, sa in prinsip lé sèryé pou d'bon. Si i méfyé pa kékshoz nouvo, i ariv toudinkou, é la pankor fé l'espèryans, m'a dir aou sa i rouv shomin pou l'espri tordi lo moun i baz solman dsi l'arzan. Sé konmsa ké la donn bann zaimo i manz zèrb la poud la vyann pou manzé : ou i souvien la maladi la vash fol. Sé konmsa ké la tiliz dsi d'moun médikaman détourné : mi rapèl aou lo médyator. Sé konmsa ké kan ou i rogard l'etikète désèrtin trik pou manzé, touzis si ou i gingn pa l'étourdisman. Donk mon kouzin, port in pé atansyon sak ou i ékri, pars aforz fé l'amizèr piblik v'ariv in zour i apèl domin-antansyon pangar ! Ni artrouv in zour pètète !

Nb-In bon dalon la ékri amoin dé-mo pou dir, i égzis galman in kozman k'i di : « Prékosyon i suiye son boush avan manzé ». Sa lé dos sa !

Patricia Espinosa et Salaheddine Mezouar

«L'Accord de Paris entre en vigueur : célébration et retour à la réalité»

Extraits de la déclaration publiée par Patricia Espinosa, Secrétaire exécutive de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, et Salaheddine Mezouar, président de la COP22 et ministre des Affaires étrangères du Maroc, le 4 novembre à l'occasion de l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris sur le climat, avec des inter-titres de Témoignages.

L'humanité se souviendra du 4 novembre 2016 comme le jour où les pays du monde entier ont arrêté la marche vers une catastrophe climatique qui semblait inévitable et ont ouvert la voie à un avenir durable.

L'Accord de Paris sur le changement climatique, résultat des négociations climatiques les plus complexes, complètes et sensibles jamais entreprises, est entré en vigueur aujourd'hui.

L'Accord constituera, sans aucun doute, un tournant dans l'histoire de l'effort de l'humanité et matérialise la volonté politique, économique et sociale des gouvernements, villes, régions, citoyens, entreprises et investisseurs de vaincre la menace qu'un changement climatique non maîtrisé représente pour la nature humaine.

Un nouveau départ

Son entrée en vigueur rapide est le signal politique clair que les nations du monde entier sont engagées pour une action mondiale décisive contre le changement climatique.

La Conférence de l'ONU sur le changement climatique, qui se tiendra la semaine prochaine à Marrakech, représente un nouveau départ pour la communauté internationale. La première réunion de l'organe de direction de l'Accord de Paris (CMA) s'y déroulera le 15 novembre.

C'est un moment de célébration. C'est surtout le moment de se projeter vers l'avenir, sans complaisance, mais avec une volonté ferme de poursuivre notre mission.

Dans un futur proche, et certainement dans les 15 prochaines années, des réductions encore inédites d'émissions de gaz à effet de serre et des efforts inégalés pour bâtir des sociétés résilientes aux effets du climat seront nécessaires. Le temps presse : à l'échelle mon-

diale, les émissions de gaz à effet de serre responsables du changement climatique et de ses impacts continuent d'augmenter ; la réunion de Marrakech doit garder cette priorité en tête de ses préoccupations.

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a confirmé que la concentration mondiale moyenne dans l'atmosphère du principal gaz à effet de serre, le dioxyde de carbone, a atteint pour la première fois en 2015 la barre symbolique des 400 particules par million et a battu de nouveaux records en 2016.

Le monde n'est donc pas encore sur la voie qui permettra d'atteindre l'objectif essentiel de l'Accord de Paris qui est de limiter le réchauffement mondial en dessous de 2°C, et de se rapprocher autant que possible de l'objectif de 1,5°C, afin d'éviter un basculement climatique dangereux irréversible.

L'espoir

Paris a redonné de l'espoir au monde entier. L'événement que nous célébrons aujourd'hui repose sur la certitude que les politiques, la technologie et les ressources financières allouées pour atteindre ces objectifs non seulement existent, mais font l'objet d'un déploiement sans précédent.

L'Accord de Paris, désormais entré en vigueur, est accompagné d'une vague d'actions et d'engagements inégalés pour construire une industrie véritablement globale des énergies renouvelables, avoir une électricité, des méthodes de production, de construction et agricoles propres, et pour restructurer les économies et les sociétés afin qu'elles soient plus résilientes aux impacts climatiques déjà observés.

(...)

Nous attendons de la conférence de la COP22 de Marrakech qu'elle accé-

lère l'élaboration des règles de transparence et qu'elle voie émerger une feuille de route claire des pays développés pour la mobilisation de 100 milliards de dollars annuels d'ici à 2020, afin de soutenir l'action climatique dans les pays en développement.

Des réaffectations massives d'investissements sont nécessaires. Les estimations de l'ONU montrent que la concrétisation d'un développement durable nécessitera entre 5 et 7 mille milliards de dollars par an, une grande partie devant financer la transition vers une économie mondiale résiliente et sobre en carbone. Afin de répondre à ces besoins en investissements, nous devons imaginer des mécanismes de financements innovants, loin des recettes traditionnelles, et avec des ambitions d'engagements des secteurs public et privé accrues.

Cette dynamique est en marche, mais elle doit s'accélérer. Les données des Nations Unies montrent que les flux financiers mondiaux au cours des dernières années ont augmenté à tel point que le seuil d'un milliard de milliards de dollars par an pourrait être réalisable prochainement. Cela signifie que les gouvernements, les organisations multilatérales et le secteur privé se mobilisent et allouent des dizaines de milliards de dollars pour des investissements en faveur du climat.

Les fondations de l'Accord de Paris sont solides. Nous ne pouvons pas, et ne devons pas, baisser la garde avant que le travail soit achevé. Ce mois de novembre, à Marrakech, nous ferons en sorte que toutes les conditions de réussite de l'Accord de Paris soient réunies.

Oté

La rout an mèt ? Pètète san tardé in nouvo tournir-la tournir katédral kasé ?

Mi sort antann in n'afèr, sanm pou moin lé bien intèrésan. Zot i koné l'afèr tèrin l'aviyon notr Dame dé-Land. Mi pans zot la antann tout son tourné-viré. Zot la antann sirman lo préfè la pran désèrtin l'arété l'itilité piblik pou fé avans so prozè-la. Mi sava pa rakont azot l'aktyalité pars sé in n'afèr koni, la fine pass dann télé sépa konbien foi. Dèrnyé kou la ziska fé in référandome popilèr...

L'afèr la parti dovan la zistis administratif dsi la késtyonn bann z'arété l'itilité piblik lo préfè la pran. Dann lo promyé instans tribinal administratif la valid lo bann z'arété. Aprés bann moun i vé pa i fé lo tèrin l'aviyon la domann rapèl : so kou isi dovan la kour l'apèl administratif. Figir azot ké so kou isi, i arsanm baton i shanj de bout pars lo komisèr lo gouvèrnman i domann i anil lo l'itilité piblik dsi bann l'arété.

Pou kosa ? Pars pou fé lo tèrin l'aviyon i fo détrui in milyé natirèl imid. Sa i pé fé si lé obligatoir san pour san. I pé pa fé si nana in méyèr solisyon é si lo milyé natirèl i rann plis sèrvis ké lo konstriksyon ou i sava fé. I paré sé pa la ka é la kour administatif l'apèl, i spé bien, i kass kat arété l'itilité piblik. Mi koné pa si va fé pou vréman mé si i fé, lé posib l'afèr lo nouvo tèrin l'aviyon va pran in nouvo tournir k'i apèl - tournir katédral kasé.

Bin sa, so rout an mèt, so boushaz la mèt avèk galé, lo karnaz l'aprè fé dann l'oséan... Mèm ké lé riskab détrui nout bébé résif latanyé, in résif l'aprè formé, in mèrvèy la natir é anplis nana in gran l'itilité épi bann karyèr i vé fé partou dann in milyé natirèl frazil. Sa lé dovan la kour l'apèl administratif Bordeaux sa ! Donk ni pé domandé si nou va oir so rout an mèt, sansa si li va fini son karyèr an katédral kasé li osi.

Justin